





2<sup>e</sup> Que la seconde période de cinq ans constate une augmentation sur la première en ce qui touche la navigation en général, tandis qu'elle constate une diminution pour le pavillon néerlandais.

En 1842, le nombre des arrivages était de 37 navires de 2,504 tonneaux, de qui offre un accroissement sur 1841. Le chiffre des navires sous pavillon national était de 14, mesurant 1,128 tonneaux.

Année.	APPAREILLAGES.		SOUS PAV. NÉERL.	
	nav.	ton.	nav.	ton.
1832	14	1381	14	1381
1833	23	3131	18	2247
1834	24	2951	19	2093
1835	25	2853	21	2111
1836	34	5156	22	2733
<b>Total.....</b>	<b>120</b>	<b>15472</b>	<b>94</b>	<b>10565</b>
1837	36	4996	29	3108
1838	23	2252	15	1531
1839	41	4025	13	1289
1840	41	3010	15	1607
1841	42	2934	12	1135
<b>Total.....</b>	<b>183</b>	<b>17217</b>	<b>84</b>	<b>8670</b>
<b>Total génér....</b>	<b>303</b>	<b>32689</b>	<b>178</b>	<b>19235</b>

On remarque dans ce tableau que la moyenne annuelle du nombre des navires qui ont appareillé de ce port s'élève à 30 de 3,269 tonneaux. Le pavillon néerlandais y a participé pour 18 bâtiments mesurant 1,923 tonneaux.

La seconde période offre une augmentation sur la première en ce qui touche la navigation en général, tandis qu'elle constate une diminution pour le pavillon néerlandais.

L'année 1836 a été la plus favorable pour les appareillages en général, et celle de 1837, la plus avantageuse pour ce qui regarde les appareillages sous pavillon néerlandais.

En 1842, le nombre des appareillages s'élevait à 35 navires mesurant 2,184 tonneaux, ce qui fait une diminution sur 1841; le chiffre des navires néerlandais qui était de 11 mesurant 929 tonneaux, est également inférieur à celui de l'année précédente.

Année.	ARRIVAGES.		SOUS PAV. NÉERL.	
	nav.	ton.	nav.	ton.
1832	71	12893	14	1412
1833	70	8272	13	1337
1834	60	8798	43	4390
1835	95	13723	68	6833
1836	65	7149	57	5761
<b>Total.....</b>	<b>331</b>	<b>50835</b>	<b>195</b>	<b>19733</b>
1837	120	13805	90	8074
1838	40	2783	35	3629
1839	41	5900	28	2922
1840	41	6086	24	2889
1841	40	6428	24	2334
<b>Total.....</b>	<b>291</b>	<b>38762</b>	<b>201</b>	<b>20348</b>
<b>Total génér....</b>	<b>622</b>	<b>89597</b>	<b>396</b>	<b>40081</b>

Il résulte de ce tableau que la moyenne annuelle des arrivages était de 62 navires mesurant 8960 tonneaux; dans ce chiffre le pavillon néerlandais était compris pour 40 navires de 4008 tonneaux.

2<sup>e</sup> Que la seconde période de cinq ans constate une diminution notable sur la première en ce qui concerne la navigation en général, tandis que cette même période a été plus favorable pour la navigation sous pavillon néerlandais.

3<sup>e</sup> Que l'année la plus favorable pour la navigation en général a été celle de 1835 et pour le pavillon néerlandais celle de 1837.

En 1842, le nombre des arrivages s'élevait à 48 navires de 7944 tonneaux, ce qui offre un accroissement sur les quatre années précédentes; cet accroissement se rapporte principalement aux navires sous pavillon néerlandais dont le nombre s'élevait à 32, jaugeant 3266 tonneaux.

Année.	APPAREILLAGES.		SOUS PAV. NÉERL.	
	nav.	ton.	nav.	ton.
1832	36	8360	11	1166
1833	27	6047	4	462
1834	47	8012	27	2839
1835	75	12037	49	5090
1836	53	6476	49	4715
<b>Total.....</b>	<b>240</b>	<b>40932</b>	<b>140</b>	<b>14272</b>
1837	91	9142	62	5823
1838	47	6759	35	3681
1839	53	7359	40	4386
1840	33	6117	20	2504
1841	32	5187	18	1955
<b>Total.....</b>	<b>326</b>	<b>34514</b>	<b>175</b>	<b>18359</b>

On remarque de ce qui précède :

1<sup>o</sup> Que le chiffre de la moyenne annuelle des appareillages était de 50 navires de 7545 tonneaux; le pavillon néerlandais y est compris pour le nombre de 32 navires, mesurant 3263 tonneaux.

2<sup>o</sup> Que si la seconde période offre pour la navigation en général une augmentation du nombre des navires elle constate néanmoins une diminution dans le chiffre du tonnage. Pour le pavillon néerlandais, la seconde période de cinq ans constate un accroissement de 35 navires jaugeant 4087 tonneaux.

En 1842, le nombre des appareillages était de 47 navires, mesurant 7706 tonneaux.

**Statistique commerciale.**

Brême, 25 juillet.

Il résulte d'un résumé publié sur le mouvement commercial de la ville de Brême en 1840, que dans ladite année la valeur des importations a été de 26,000,873 marcs de banque, et celle des exportations de 26,069,450 marcs de banque. (Dans cette même année, les marchandises importées à Hambourg se sont élevées à 177,000,000 marcs de banque, et celles exportées

se sont élevées à 105,000,000 marcs de banque, ce qui fait un total de 282,000,000 marcs de banque.)

Dans le commerce que la ville de Brême a fait avec les divers états, voici comment se répartit la valeur des importations et des exportations :

1<sup>o</sup> Avec les états de l'Amérique du Nord, 14,722,000 marcs de banque. Le commerce de l'Allemagne avec l'Amérique se fait en grande partie par Brême.

2<sup>o</sup> Avec l'île de Cuba, 5,506,000 marcs de banque.

3<sup>o</sup> Avec la Grande-Bretagne, 5,260,000 marcs de banque. Le commerce de l'Angleterre avec l'Allemagne se fait en grande partie par Hambourg.

4<sup>o</sup> Avec la Russie, 3,527,000 marcs de banque.

5<sup>o</sup> Avec les Pays-Bas, 2,310,000 marcs de banque.

**Affaires de France.**

Voici comment s'exprime la *Revue des Deux Mondes*, au sujet du nouveau dissident, survenu entre le clergé et le parti universitaire, à propos du rapport de M. Thiers.

Qu'est-il donc arrivé de si funeste au clergé? La commission dont M. Thiers est l'organe, propose de rendre aux petits séminaires les huit mille bourses fondées en 1828; aussitôt le parti ecclésiastique jette feu et flamme. Il proteste, il menace, il crie au despotisme et à la corruption. Pour répondre à ces fureurs, il suffit de rappeler des faits que tout le monde sait, et le clergé mieux que personne. Le ministre qui a fait signer les ordonnances de 1828 était un évêque, M. Feutrier; la commission qui proposa de doter les petits séminaires était présidée par un archevêque, M. de Quélen. Assurément, personne ne croira que ces deux prélats se soient entendus avec Charles X pour sacrifier l'église à l'Université, et les petits séminaires à la Sorbonne. Loin de là, ces huit mille bourses, que les imprudens défenseurs du clergé appellent aujourd'hui le prix de sa servitude, lui furent offertes pour concilier les intérêts réunis de la religion et de l'état. Les petits séminaires ne pouvaient se suffire. Abandonnés à la charité des fidèles, ils se voyaient forcés d'admettre des élèves laïcs dont les pensions servaient à former des prêtres. Ils s'écartaient ainsi du but légal de leur institution, et devenaient de vrais collèges. L'opinion s'en plaignait hautement. Ce fut pour les ramener à leur spécialité, et leur fournir les moyens d'assurer le recrutement du clergé, qu'on les dota. Voulaient-ils par là humilier l'église ou l'asservir? Lisez le rapport de M. Feutrier, il vous dira que le gouvernement comptait sur la reconnaissance des évêques. Les chambres avaient la même confiance dans les dispositions de l'épiscopat. En effet, l'élite du clergé reçut avec empressement ce don de l'état destiné à perpétuer le sacerdoce, et à fortifier l'église en l'attachant plus étroitement à sa mission. Des plaintes isolées se firent entendre. Elles étaient dictées par des motifs étrangers à la religion. L'église les désavoua, et personne n'en fut ému. Voilà comment les choses se sont passées sous la restauration. Et l'on vient prétendre aujourd'hui que le projet de rétablir les huit mille bourses est une œuvre abominable! Le pays, dont le bon sens découvre aisément toutes les intrigues parées du manteau de la religion, comprendra ce que cela veut dire.

On parle de corruption! Il faut mettre de côté cet argument, qui n'est pas sérieux. Douze cent mille francs ne tiendront pas une grande place au budget parmi les fonds que reçoit déjà le culte catholique. La commission n'a pas pu penser que l'église consentirait pour si peu à donner le baiser de paix à l'Université. C'eût été vraiment se tirer d'affaire à trop bon marché. Disons la vérité, il ne s'agit pas ici pour le clergé d'une question d'amour propre; son honneur n'est pas en jeu: il s'agit pour lui d'un intérêt de domination. Le sanctuaire est devenu trop étroit; on y étouffe. On ne veut pas se résigner à n'élever que des prêtres, on veut élever les laïcs, sans surveillance et sans contrôle. N'a-t-on pas dit que le droit d'enseigner est une mission divine, qui appartient à l'église? Voilà tout le secret de cette grande colère soulevée contre le rapport de M. Thiers à propos des huit mille bourses. La commission a frappé l'endroit sensible. Ajoutez qu'elle a été généreuse autant qu'habile, et que M. Thiers a mis dans son langage autant de mesure que de fermeté. Cette modération devait avoir pour effet de redoubler l'emportement des écrivains qui se sont constitués les défenseurs du clergé. Plus on est calme et juste, plus on court le risque d'exaspérer les gens violens.

Aussi, lisez en ce moment les feuilles ecclésiastiques; vous vous croirez dans un temps de révolution. Les pouvoirs publics sont accusés de tyrannie et dénoncés à la haine des citoyens. Les journaux légitimes font entendre leur voix dans ce concert d'injures contre le gouvernement de juillet, et leur langage est édifiant. Ce sont eux qui attaquent le plus amèrement les huit mille bourses, l'œuvre de la restauration. Lorsque Charles X donnait ces huit mille bourses aux petits séminaires, il faisait un acte de munificence qui témoignait de son zèle pour l'église; mais si le gouvernement de juillet venait à rétablir ce don de la restauration, il ferait un acte de perfidie, qui témoignerait de son irréligion et de la perversité de ses projets contre le clergé! Admirez la force et la sincérité de ce raisonnement! Ce qu'il y a de plus édifiant encore, ce sont les outrages que les journaux ecclésiastiques adressent à M. Thiers. On l'appelle un sacrilège, un dissolu, un homme de sang et de boue, on le compare à Robespierre. Que doit-on penser MM. les évêques en lisant dans leurs journaux de pareilles choses? Nous ne leur ferons pas l'injure de supposer qu'ils les approuvent; nous aimons mieux croire qu'elles sont du goût de ces docteurs trop contestés, à qui la commission de l'instruction secondaire n'a pas voulu confier la jeunesse de la France. C'est en effet leur manière de disputer; on reconnaît leur style. Cependant l'épiscopat peut bien mériter aussi quelques reproches au sujet de cette effervescence des journaux néo-catholiques. Il écrit si souvent dans ces journaux, qu'on est en droit de supposer qu'il les dirige. Pourquoi donc ne cherche-t-il pas à leur donner des leçons de convenance et de justice? Pourquoi nous le dirons franchement, c'est qu'il craint de se braver avec eux, et qu'il ne croit nullement qu'il ne puisse pas avoir le dessous du jeu.

L'épiscopat de notre temps est d'un caractère faible et indécis; il a eu souvent des intentions louables qu'il n'a pas osé réaliser; souvent aussi il a commis des excès sans le vouloir. Il n'a pas la main assez forte pour maîtriser les éléments passionnés qui s'agitent autour de lui dans l'intérêt de sa cause, ou sous le prétexte de la défendre. Il est dominé par eux. Il ne commande pas, il obéit. L'histoire, sur ce point, sera sévère à son

égard. Elle lui reprochera d'avoir soulevé un débat dont il n'a pas calculé les suites, de s'être créé un rôle pour lequel il n'était pas préparé; de s'être lancé dans une voie périlleuse, de marcher sans but, entraîné par ceux qu'il aurait dû contenir, et s'arrêter quelquefois sans cesse de nouvelles impulsion d'une volonté plus forte que la sienne. Au commencement, toute la question était de savoir si les ministères seraient surveillés ou non. L'épiscopat n'allait pas loin, mais on l'a vu depuis, sous l'empire des sollicitations, l'ont en vain, approuver les pamphlets dirigés contre l'Université, défendre les jésuites, rejeter la déclaration de 1682, freindre les règles du concordat, traiter avec mépris le conseil d'état et les chambres, et porter jusque dans le palais du roi, jour d'une fête, l'expression inconstitutionnelle de ses prétentions excessives. On le voit aujourd'hui protester contre la constitution des huit mille bourses, et une lettre de l'évêque de Laon menace le gouvernement d'un refus de concours. C'est à des succès successives et ces exigences croissantes de l'épiscopat, qui vent moins son ambition que sa faiblesse. Livré à des influences balernes, gouverné par des agents obscurs, poussé en avant par des intérêts dont il est devenu l'instrument, il n'a pas su garder l'attitude modérée que lui conseillaient sa prudence et ses lumières. L'usage de la presse lui a été surtout funeste. Une politique insensée, qu'il n'a pas eu le courage de désavouer, forcé peu à peu à devenir ou à paraître le complice de ses erreurs. Des hommes savans et vénérables, de pieux prêtres, de l'estime et l'amour de leurs diocèses, se sont jetés ainsi dans des entreprises hasardeuses, tantôt par l'effet d'un entraînement irréflecti, tantôt par suite de concessions pusillanimes, et quelquefois même, il faut le dire, par la crainte de se voir gonfler dans des feuilles que personne n'aurait lues, s'ils n'avaient eu la complaisance d'y faire publier de temps en temps des pastorales, avec leurs études biographiques ou littéraires des professeurs de l'Université.

Ce qui se passait il y a peu de jours entre deux feuilles ecclésiastiques au sujet de la dernière protestation des évêques est encore à l'appui de notre opinion sur le caractère irrésolu de l'épiscopat. Après des révérences embrouillées et des démentis réciproques, exprimés en des termes qui démontrent que des écrivains néo-catholiques ne sont pas toujours tenus d'obéir aux lois de l'Évangile et du bon goût, il est demeuré constant que les évêques présents à Paris avaient protesté individuellement entre les mains du garde-des-sceaux, très-étonné sans doute de se voir le confident des griefs du clergé contre une commission de la chambre des députés; mais il a été prouvé également que les protestations avaient été annoncées avant d'être faites, avant même que les évêques eussent pris la résolution de s'écouter. On a trouvé plus sûr de leur donner un conseil par un avis officiel, et ils l'ont suivi. Nous plaignons l'épiscopat d'être réduit à s'inspirer à de pareilles sources, surtout si les instructions qu'il y puise émanent réellement, comme on le dit, d'un pouvoir devant lequel il a déjà tremblé plus d'une fois.

Il est temps encore pour l'épiscopat de sortir de cette situation, où il compromet par ses faiblesses des intérêts plus graves que les siens. Qu'il recorde son indépendance, qu'il s'élève au-dessus d'une sphère où l'on s'agit dans un but étranger à sa mission. On le jette malgré lui dans la politique au milieu des passions du jour; on associe sa cause à celles des ennemis de la royauté; on parle de lui faire signer des pétitions, on demandera bientôt son concours dans les élections contre le gouvernement de juillet. Qu'il se renferme dans le sanctuaire, il aura pour lui la reconnaissance des amis de l'ordre; qui se feront bien défendre avec lui la religion; si jamais elle est sérieusement attaquée. Nous tenons ce langage aux évêques parce que nous les croyons déjà revenus de beaucoup d'erreurs; mais nous conservons des projets ambitieux, nous leur dirons que pendant un an ou deux ils ont pu mesurer leurs forces; ils savent maintenant que le pays a peu de goût pour les doctrines ultramontaines. La France est religieuse, mais elle veut être libre. Le pape gallican, qui a été l'honneur et la vertu de nos pères, domine encore dans notre société. C'est un esprit peu agressif, il est indulgent, il est patient, mais il est ferme. Si l'épiscopat veut entreprendre de le dompter, il s'y brisera.

Quoi qu'il en soit, cette question religieuse n'a pas au fond l'importance qu'elle paraît avoir, et que s'efforcent de lui donner les violences intéressées des factions. C'est un de ces débats qui peuvent se prolonger plusieurs années, dans le temps que nous vivons, sans agiter gravement la société. Les excès même que l'on a commis rendront la conclusion plus facile en indiquant nettement le côté où se trouvent la vérité et la justice. Le pays n'en sera pas long à se faire une opinion par des démonstrations. On aura beau crier à la tyrannie, on ne fera pas du gouvernement de juillet un oppresseur du clergé, et de l'épiscopat une victime. Le parti ecclésiastique n'est pas l'Irlande et nous ne sommes pas l'Angleterre. Rassurons-nous de cette question des huit mille bourses, pas plus que celle de la primauté de philosophie ou des certificats d'étude; ne dérange pas même l'équilibre des partis dans le sein du parlement. Le ministère, il est vrai, en souffrira. La discussion à la chambre des députés montrera toute l'étendue de ses fautes; en dehors du ministère, aucune situation ne sera sensiblement modifiée. Lorsque on a vu des dissidences profondes sur des questions graves que celles de l'Algérie ou de la conversion des réfractaires, ne pas apporter le moindre obstacle à la formation de plusieurs cabinets, il serait assez surprenant que la question des écoles ecclésiastiques et la manière d'organiser l'enseignement secondaire ne pussent être, comme on dit, des questions réservées. D'ailleurs, tout n'a pas été dit sur ces questions. La discussion de la chambre des pairs, quoiqu'elle soit très-approfondie, n'a pas été complète. Plusieurs solutions n'ont pas été proposées. Dans la pensée de ceux qui les ont proposées un caractère définitif. On a remarqué sur quelques points difficiles le silence assez significatif de certains hommes remarquables qui pourront prendre dans un nouveau débat une part nouvelle. Et ce qui concerne, par exemple, la suppression des huit mille bourses, nous ne serions pas surpris, si l'on savait toute notre pensée, que la chambre des pairs, éclairée, proposât un jour d'effacer les petits séminaires, et de les laisser tels qu'ils sont dans l'ordonnance. Le premier pas en arrière. Les circonstances indiqueraient plus s'il serait nécessaire d'en faire un second.



## Affaires de Suisse.

Correspondant Suisse de la Presse adresse la lettre suivante :

Berne, 1<sup>er</sup> août.

Il n'est pas sans intérêt de voir traverser plus heureusement qu'on n'avait pu le croire la dernière crise, la Suisse semble aujourd'hui menacer un nouveau péril que les excès du radicalisme auront fait sur elle. Les Valaisans manifestent des velléités d'indépendance. La majorité de ce peuple, dans les dizaines de cantons, se sent froissée dans ses habitudes, ses préjugés nationaux, peut-être aussi dans ses intérêts, par la sécession à la confédération helvétique, qui ne date que de 1815, et n'a par conséquent pas encore eu le temps d'opérer une complète métamorphose politique dans le pays. Plus d'un rapport, le Valais est demeuré étranger à la Suisse, sauf les récentes sympathies qui le rattachent aux libéraux. Les derniers événements ont rendus ses intérêts géographiques et politiques plus distincts. La géographie physique a réellement placé cette contrée dans une situation naturelle de la Suisse, et le gouvernement suisse en avait jugé ainsi, il y a quarante-deux ans, en lui donnant le Valais en république indépendante, pour le rattacher au territoire de l'empire sous le nom de département du Simplon. Au fond ses communications les plus importantes pour son commerce sont avec les cantons suisses, et les Valais tiennent par une frontière de prés de 100 lieues de développement entre l'extrémité orientale de la Suisse et le Novarrais, c'est-à-dire entre les points où la ligne du Simplon commence et va se terminer. On est peu disposé à apprendre qu'il s'est formé en dernier lieu dans le Valais un parti qui, malgré le texte formel d'un article de la constitution, a conçu l'idée de solliciter la réunion de ce pays au royaume de Sardaigne.

## Affaires de Danemark.

La situation du Danemark présente en ce moment les plus singulières anomalies. D'une part, les duchés allemands semblent être plus en plus du royaume ; de l'autre, les états de Jutland, les organes du parti national, du parti scandina- vis, ont le langage le plus propre à effrayer et à irriter le gouvernement. On agit pour les derniers d'assimiler à leur pays, des duchés, de tout temps, en ont été séparés par la langue, les coutumes et qui, un jour ou l'autre, s'en détacheront. Le gouvernement de droit, attendu que la successibilité aux duchés ne peut se faire que suivant la descendance masculine, et que les duchés à la couronne danoise reviennent très-légalement à la monarchie danoise, il y a donc dans la situation des duchés de la monarchie une sorte de provisoire qui n'est pas satisfaisant à resserrer des liens de tout temps fort relâchés.

Les Danois accusent amèrement le pouvoir de partialité envers les duchés. Les états jutlandais viennent même d'émettre une adresse au duc d'Augustenbourg cessant d'en être le gouverneur, et assurant, ils, que le prince a des sentimens trop étrangers à la monarchie. Jusqu'ici il serait très-difficile de décider si les duchés du parti scandinave sont fondés ; mais, dans tous les cas, nous devons reconnaître que la conduite des duchés est telle qu'ils ne peuvent que faire considérer ces états de bon œil par le gouvernement danois, paisibles et fidèles, on ne voit point leurs assemblées émettre de longues déclamations contre le pouvoir, et ils se contentent avec calme des améliorations qui leur semblent utiles.

Les différends sont les actes des ultra-Danois. A tout instant le gouvernement est occupé à modérer leur zèle ; leurs journaux sont condamnés sur condamnation ; le communisme et le socialisme le plus avancé se font jour à chaque instant dans les discours de leurs orateurs, et dans le même temps qu'ils s'agitent contre les duchés les mesures les plus arbitraires et les plus libérales, ils tempêtent contre la noblesse, veulent la limiter de la presse, et accusent leur gouvernement de ne pas aller suffisamment patriote.

Il est à craindre que les différends entre les duchés et le royaume ne finissent par amener les plus fâcheux résultats. (La Quotid.)

## Nouvelles d'Afrique.

Le 27 de Cadix : Le 25 on attendait à Tanger un corps de 6,000 hommes de troupes arabes ; et bien que le bey ait écrit au roi qui impose la peine capitale à tous ceux qui tuent un Européen, aucun européen n'a voulu attendre l'arrivée de ces troupes. Le corps consulaire a protesté et l'agent suédois est allé à Tanger pour rédiger la protestation. Cette protestation n'a eu aucun résultat satisfaisant, car les consuls ont abandonné l'affaire. Nous avons à Cadix ceux de Naples et de France. Les nouvelles d'une troisième affaire entre les Maures et les Espagnols à Ceuta des dispositions plus contentes.

Le 27 de Cadix : Le 25 on attendait à Tanger un corps de 6,000 hommes de troupes arabes ; et bien que le bey ait écrit au roi qui impose la peine capitale à tous ceux qui tuent un Européen, aucun européen n'a voulu attendre l'arrivée de ces troupes. Le corps consulaire a protesté et l'agent suédois est allé à Tanger pour rédiger la protestation. Cette protestation n'a eu aucun résultat satisfaisant, car les consuls ont abandonné l'affaire. Nous avons à Cadix ceux de Naples et de France. Les nouvelles d'une troisième affaire entre les Maures et les Espagnols à Ceuta des dispositions plus contentes.

Le 27 de Cadix : Le 25 on attendait à Tanger un corps de 6,000 hommes de troupes arabes ; et bien que le bey ait écrit au roi qui impose la peine capitale à tous ceux qui tuent un Européen, aucun européen n'a voulu attendre l'arrivée de ces troupes. Le corps consulaire a protesté et l'agent suédois est allé à Tanger pour rédiger la protestation. Cette protestation n'a eu aucun résultat satisfaisant, car les consuls ont abandonné l'affaire. Nous avons à Cadix ceux de Naples et de France. Les nouvelles d'une troisième affaire entre les Maures et les Espagnols à Ceuta des dispositions plus contentes.

— On écrit de Tarifa, le 25 juillet dernier, que le même jour, à une heure, est arrivé un bateau à vapeur français venant de Tanger, portant à son bord le vice-consul français et tous les sujets qui se trouvaient sous son pavillon à qui on n'avait pas permis de s'embarquer, lors du départ du consul. On a fait payer cent piastres à un juif, sujet français, pour l'embarcation de sa famille. Le gouverneur de Tanger a permis qu'on embarquât les sujets français parce que le consul napolitain s'étant rendu à Larache, avait rapporté l'ordre de permettre la sortie, qui a été si brusque, que les sujets français ont tout abandonné.

A 6 heures du matin, on les avait prévenus qu'ils allaient s'embarquer et l'on assurait que le prince de Joinville devait revenir le 26, de Cadix, avec toute son escadre, pour ouvrir le feu, le 27 ou le 28.

— On sait par la voie d'Oran, que le maréchal Bugeaud avait remis au général Lamoricière le commandement des 10,000 hommes formant le corps expéditionnaire, et qu'il a dû entrer le 23 juillet sur le territoire marocain. Comme le prince de Joinville a, de son côté, probablement commencé les hostilités sur les côtes, on peut se convaincre que tout ce que l'on a dit des hésitations du gouvernement français est sans fondement.

La situation dit le Journal des Débats est maintenant celle-ci : Le consul-général de son côté, et le maréchal Bugeaud du sien, demandent péremptoirement que le gouvernement du Maroc prenne des mesures efficaces contre Abd-el-Kader, dont la présence armée sur la frontière des deux états serait une source perpétuelle de collisions. Il est évident que ce but ne peut pas être atteint à moins que les fils et les généraux du sultan ne se décident franchement à chasser par force Abd-el-Kader de leur territoire. Le prétexte religieux ne peut être pris que pour une fin de non-recevoir, équivalant, de la part du Maroc, à une hostilité passive et déguisée. La France a le droit d'obtenir ce qu'un état musulman obtiendrait à sa place.

L'assise assurée qu'Abd-el-Kader trouve dans le Maroc, les forces et les ressources qu'il y puise, menacent continuellement nos possessions, nous obligent à augmenter encore notre armée, et entraînent la France à des dépenses considérables. Voici en effet les forces dont notre ennemi dispose : 300 cavaliers réguliers et 400 fantassins ; une suite nombreuse d'officiers, de secrétaires, de marabouts et d'anciens kaïds ou kalifats de l'Algérie, avec leurs familles, formant sa deira ; plusieurs tribus ou fractions de tribus qu'il a fait émigrer de l'Algérie et du district de Tiemcen, appartenant par portions aux Beni-Zouas, aux Ouled-Nehas, aux Ouled-Ouriabs, aux Beni-Bou-Saïd. Ces fractions de tribus, hommes, femmes et enfans, forment une population de deux à trois mille individus, dont quatre à cinq cents cavaliers. C'est une ville ambulante qu'il mène avec lui, qui porte sur ses chameaux tout ce dont elle a besoin, qui s'établit au premier terrain favorable où elle laboure et moissonne pour la subsistance commune. Accompagné ainsi d'une masse de sujets et de mille à douze cents combattans, Abd-el-Kader préche la guerre sainte sur ses pas dans le Maroc, et la fait prêcher au loin par ses agens. On voit en ce moment marcher avec lui, comme auxiliaires, la plupart des tribus marocaines de la frontière, telles que les Ouled-Mahias, les Ouled-Talha, les Ouled-Araachi, et les bédouins du désert d'Adurra. Si notre frontière n'était pas gardée avec beaucoup de vigilance par plusieurs colonnes mobiles, Abd-el-Kader pourrait pénétrer dans la province d'Oran et jusqu'au Chélif, à la tête de trois mille combattans, force très-considérable dans ces contrées ; il y porterait le ravage et la vengeance, et à sa suite se précipiterait la population des tribus marocaines pour se charger de butin.

Mais, un résumé, la seule et véritable force d'Ab-el-Kader consiste dans le noyau de six à sept cents réguliers qui lui sert d'escorte. C'est ce noyau que le sultan doit faire désarmer et dissiper ; et certes il ne lui est pas impossible d'y parvenir, s'il le veut fermement.

## Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 1<sup>er</sup> août.

La reine Isabelle s'est fait une foulure au pied. Les eaux de Caldas ont fait beaucoup de bien à S. M. ; il n'y a plus de traces des dartres qu'elle avait au visage. Le séjour de Barcelone plaît beaucoup aux deux reines ; elles en partiront avec regret. Leur départ avait été fixé au 12 août, mais on commence à dire qu'il n'aura lieu que le 18.

— On écrit de Puy, le 25, à El Castellano. Les ennemis de l'ordre reprennent courage. On remarque parmi eux, depuis quelque temps, un certain mouvement qui indique qu'ils reçoivent de bonnes nouvelles sur leur cause perdue. Il paraît qu'Espartero et Olozaga se sont réunis et ont le projet de venir en Galice, à la tête d'une expédition. Ils connaissent mal l'esprit du pays, sa ferme résolution de rentrer en paix et son aversion pour les perturbateurs. Ils ont justement choisi ce moment, où les provinces ont à leur tête des autorités civiles et militaires, dont l'activité et l'énergie sont connues.

— On écrit de la frontière de France, à El Heraldo, que depuis quelques jours la police de Cette a arrêté un grand nombre d'émigrés espagnols, révolutionnaires et carlistes qui s'étaient échappés des dépôts : ils ont été internés.

— Le Catolico assure que la reine d'Espagne a signé le décret relatif à la suspension de la vente des biens du clergé.

## Nouvelles de France.

Paris, 6 août.

Le Moniteur français publie une ordonnance royale en date du 5 de ce mois, qui maintient en vigueur les ordonnances des 18 et 26 juin, 13 août, 14 octobre et 10 décembre 1842, et des 2 et 16 décembre 1843, portant modification du tarif et du régime des douanes.

Le rapport du ministre du commerce qui précède cette ordonnance, porte que le ministre soumettra prochainement au roi une autre ordonnance comprenant, avec quelques dispositions nouvelles, des articles de tarif inscrits au projet de loi qui n'a pas été voté dans la session des chambres, et dont la mise en vigueur répondra, dit M. Cunin-Gridaine, « aux besoins comme aux vœux de plusieurs branches importantes de l'industrie et du commerce français. »

— Depuis le grave incident amené par le langage de sir Robert Peel au parlement, à l'occasion des dernières nouvelles de Taïti, on se demande si le roi Louis-Philippe se rendra en Angleterre au mois de septembre, comme il en avait l'intention. Il paraît difficile que ce voyage ait lieu dans les circonstances actuelles.

— Tout s'apprête, au camp de Metz, pour que les manœuvres y aient quelque éclat. Il a été décidé que l'on donnerait au duc de Nemours le plaisir d'une prise d'assaut, et l'on a démolí le cavalier du rempart, qui du reste menaçait ruine, de manière à former une brèche accessible à l'aide des éboulemens. Metz l'imprenable sera donc réduite cette fois. Les villages des environs exploitent de leur côté la circonstance pour élever le loyer de leurs masures jusqu'à des prix fous. Au hameau de Montoy, siège du quartier-général, un colonel a loué, pour lui et ses officiers, à raison de 1,300 francs, une maison qui n'en vaut guère plus de 1,000.

— Selon la correspondance française publiée par l'Emancipation de Toulouse, notre pavillon flotterait dans l'Archipel de

Gambier. On sait que c'est là que furent déportés, à l'instigation du consul Pritchard, deux prêtres catholiques français établis à Taïti, et que cet acte de persécution religieuse a été l'origine indirecte de tous les événements survenus depuis dans cette île. En voyant la manière dont le cabinet entend notre établissement colonial dans l'Océan, nous ne pourrions que regretter, si le fait se confirmait, cette extension nouvelle de notre puissance, qui aboutirait seulement à nous créer des embarras nouveaux.

— Le célèbre romancier américain, M. Washington Irving, ministre des Etats-Unis à Madrid, vient d'arriver à Paris pour y passer un congé de deux mois. Il se rendra ensuite à Londres, d'où il reviendra s'embarquer à Marseille pour l'Espagne.

— M. Reine, aide-de-camp du contre-amiral Dupetit-Thouars est arrivé à Paris. Il y a été mandé par dépêche télégraphique.

— Le contre-amiral Turpin, nommé récemment commandant de la division navale dans le Levant, a quitté Marseille, à bord d'un bateau à vapeur, se rendant à son poste.

— Nous avons dans le temps raconté l'acte criminel d'un jeune peintre qui, après avoir coupé la gorge à son père dans le parc de Cobham, est venu en France et a été arrêté sur l'impératrice de la diligence de Montreuil au moment où il voulait faire subir le même sort à un voyageur que le hasard avait placé près de lui, les détails de ce double attentat avaient paru alors tellement empreints d'in vraisemblance que le Galignani's Messenger avait cru pouvoir les révoquer en doute.

Rien n'était plus vrai cependant. Il paraît que la démente de ce jeune artiste d'un talent distingué nommé Richard Dadd, avait été occasionnée par le désespoir de n'avoir obtenu qu'une mention honorable dans le concours pour les tableaux qui doivent décorer les nouvelles salles du Parlement à Westminster.

La Gazette des Tribunaux ajoutait que le consul d'Angleterre à Paris avait réclamé l'extradition du parricide ; mais qu'il pouvait se présenter deux obstacles, 1<sup>o</sup> à raison de la tentative d'homicide commise en France ; 2<sup>o</sup> à raison de l'état d'aliénation mentale du jeune homme.

La diplomatie a tranché les difficultés. Les autorités françaises ont livré Richard Dadd à la police de Londres et il a été amené devant les magistrats de police de Rochester. Il était vêtu d'un simple paletot bleu et d'un pantalon bleu clair ; il portait d'épaisses moustaches, une longue barbe et n'avait rien dans le mouvement de ses yeux qui annonçât l'égarément de sa raison.

En paraissant devant les magistrats, il s'est mis à sourire, et a dit avec un inconcevable laissé-aller : « Messieurs, je suis le meurtrier que vous cherchez ; me voici à votre disposition. » Après un court interrogatoire, qui n'avait d'autre but que de constater son identité, il a été transféré en prison. On le jugera aux prochaines assises pour crime de parricide.

## Nouvelles de Turquie.

Constantinople, 18 juillet.

Le 1<sup>er</sup> du courant, Essad-Pacha a adressé l'ordre suivant aux émirs, aux sheiks et préposés des divers lieux, aux paysans et à tous les habitans du Liban :

« S. A. le capitain-pacha a paru avec une partie considérable de la flotte impériale et un nombre suffisant de troupes régulières dans ces parages, afin d'exterminer, d'accord avec moi, et conformément aux ordres du sultan, les marabouts qui ont juré de combattre et de résister pour le démantèlement des Mosquées et l'administration du pays, ainsi que pour le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité dans les montagnes. Nous nous mettons à l'œuvre pour satisfaire à cette tâche avec le secours du Très-Haut ; mais nous vous avons appris que Druses et chrétiens, veulent faire des requêtes pour qu'Emir-Bechir, de la famille Chehab, soit appelé de nouveau à gouverner le Liban ; ce qui est impossible, vu les dispositions que le sultan a prises d'accord avec les puissances alliées ; et je ne puis que m'étonner de la légèreté et du défaut de jugement qui pousse les peuplades audacieuses à faire des démarches directes contraires à ces dispositions, démarches qui par conséquent ne sauraient avoir le moindre succès, ne leur servent d'aucun profit et attireront même sur eux de graves châtimens. Un sentiment de compassion nous porte à vous adresser l'ordre présent, vous exhortant tout de bon à rentrer en vous-mêmes et à ouvrir les yeux. Vous tous, grands et petits, nobles et inférieurs, que vos lèvres ne prononcent plus jamais le nom d'Emir-Bechir ni de la famille Chehab ! Soyez bien persuadés que son rappel est impossible, et abstenes-vous de toute démarche qui vise à cela ! Sous la glorieuse protection du sultan, avec l'aide du Très-Haut, on parviendra à vous faire jouir des bienfaits de la paix et de la sécurité qui sont l'objet de vos desirs, le but de tous vos vœux. Mais il faut aussi pour cela que vous soyez tranquilles et calmes, et que vous vous absteniez de toute démarche, de toute parole qui renferme une allusion même éloignée à Emir-Bechir et à la famille Chehab. Si, du reste, ce qu'à Dieu ne plaise ! j'apprenais encore désormais qu'on a laissé échapper le moindre mot à ce sujet ou qu'on se prépare à rédiger des requêtes qui y sont rapportées, celui qui s'en serait avisé de parole ou de fait, subirait infailliblement la peine qu'il mériterait. On serait pour lui sans pitié et le repentir de ce qu'il a fait viendrait trop tard. Gardez-vous donc bien de contrevenir à nos ordres et de préparer ainsi votre propre ruine, etc. »

## Nouvelles diverses.

On écrit de Stockholm, 23 juillet :

S. M. avait convoqué pour hier les états de Suède, afin de recevoir sa proposition touchant l'état et les besoins de la chose publique. Avant-hier, les chevaliers et la noblesse ont engagé par une députation les trois autres états du royaume à prier S. M. le roi de se faire couronner, lui et la reine, pendant la durée de la diète et de fixer un jour du mois d'août pour cette solennité.

— On a reçu par le Great-Western des nouvelles de New-York jusqu'au 20 juillet : une grande agitation continuait à régner à Philadelphie, mais il n'y a pas eu de nouvelles troubles. Les autorités poursuivent l'enquête sérieuse qui a été commencée.

— L'Observateur de Trieste donne des nouvelles d'Athènes, du 22 juillet. A cette époque, les élections étaient presque terminées. En dépit des efforts faits par le ministère, M. Grivas et d'autres députés de l'opposition ont obtenu la majorité dans l'Acarnanie. A l'issue d'une session du conseil, le roi a fait mander M. Coletti, et l'a engagé à entrer dans le cabinet ; mais M. Coletti a refusé en déclarant qu'il croirait manquer à ses devoirs, envers le roi, le pays et lui-même, s'il l'acceptait.

Du reste, il était, a-t-il ajouté, prêt à se rendre dans la session des chambres, pour constater le vœu de la majorité. M. Manrocardato a, de nouveau, ajourné les élections de la capitale, dans la crainte que le résultat ne lui fût pas favorable. La chaleur était telle (33 degrés Réaumur, à l'ombre), que des paysans des campagnes de Thèbes, de Livadie et d'Argolis tombaient morts au milieu des champs.

— Le docteur Wolff, arrivé sans encombre à Bokhara, ne paraît pas devoir en sortir de même. Le Khan ne veut pas le laisser partir, sous prétexte que l'émir de Mersched (capitale du Kho-



trassan persan) retient l'un deses envoyés. L'intrépide voyageur serait-il destiné à partager le sort du colonel Stordart et du capitaine Conolly, dont il n'a retrouvé que les tombeaux? Le courage et le zèle qu'il a déployés dans cette entreprise périlleuse mériteraient un meilleur destin.

## VARIÉTÉS.

### Géologie.

Voici une théorie nouvelle des révolutions du globe qui mérite de fixer l'attention des géologues, et bien propre à séduire les imaginations vives; elle est de M. Félix de Bouchepon, ingénieur des mines, qui la présente appuyée sur des travaux sérieux, avec le charme d'un esprit clair, précis, élégant. «...La régularité géométrique, dit M. Bouchepon, est le trait général le plus frappant de toutes les modifications physiques de la surface du globe, et c'est cependant leur caractère le moins expliqué. Les chaînes de montagnes s'étendent sur la sphère en d'immenses alignemens, qui ne sont autres que des arcs de cercle, représentations de la ligne droite sur la surface d'un corps sphérique. Or, personne n'est venu dire encore pourquoi ces protubérances de la terre et leurs ramifications sont ainsi constamment alignées, et non pas arrondies ou sinueuses.

L'application d'une idée nouvelle, ou plutôt l'extension d'une idée anciennement admise par un célèbre astronome, nous a donné le moyen, non seulement de satisfaire à toutes les questions, mais de parvenir à des résultats géographiques et chronologiques singulièrement précis sur la formation des continents et des montagnes du globe, et sur les principaux faits climatiques de l'histoire de la terre; sujet demeuré si obscur, malgré les travaux de Cuvier et d'autres grands naturalistes, et peut-être, devenus plus obscurs encore en raison même des résultats si remarquables de ces travaux.

Il y a déjà près de deux siècles, Halley, pour expliquer les mouvemens de la mer, qui, suivant les idées des anciens géologues, avaient porté les coquilles marines jusqu'au sommet des montagnes, imagina que la vitesse de la terre avait été subitement modifiée par le choc d'une ou de plusieurs comètes. Ayant été amené à reprendre l'hypothèse de Halley, avec cette condition que chacun des chocs ait dû produire un déplacement considérable des pôles et de l'axe de rotation de la terre, j'ai reconnu, dit l'auteur, qu'en modifiant la partie de cette hypothèse, et en tenant compte d'une condition oubliée par tous les géomètres qui se sont occupés de cette question, elle conduisait, outre ses conséquences climatiques, à l'explication la plus claire et la plus complète de toutes les circonstances physiques des révolutions du globe, savoir, d'une part, l'élévation linéaire des chaînes de montagnes, de l'autre, les dislocations par fractures planes et alignées. Cette condition oubliée est celle de la fluidité intérieure du globe terrestre.

L'hypothèse des chocs multipliés de la terre par des comètes, bornée à ses résultats physiques, quelle que soit leur précision, paraîtrait d'une hardiesse extrême, et peut-être aux yeux de quelques-uns, d'une exorbitante invraisemblance. Mais elle puise dans la considération des longues durées géologiques, non seulement une vraisemblance satisfaisante, mais en quelque sorte une preuve nouvelle. L'analyse attentive des phénomènes géologiques, en donnant une étendue démesurée aux temps depuis lesquels le mouvement organique s'est développé à la surface du globe, ouvre aux chances de probabilité un champ inexhaustible encore et des possibilités inconnues. On peut en effet admettre, d'après l'épaisseur des dépôts calcaires, produit de l'entassement des coquilles et de l'action végétale; d'après celle des grès et des argiles, produit de l'ensablement fluvial; d'après la formation des houilles, produit de la carbonisation des végétaux, que chacune des treize périodes géologiques reconnues n'a pas duré moins d'un à deux millions d'années; or le calcul des probabilités montre qu'en supposant seulement dix passages annuels de comètes dans les limites de l'orbite de la terre, toutes les chances de rencontre de notre planète par un de ces astres devraient être atteintes approximativement en trois millions d'années.

Ainsi donc, dans le système de M. de Bouchepon, les changemens que l'on remarque dans les êtres organisés des différentes couches successives de la terre, ne se seraient pas produits lentement et par l'action des causes actuellement existantes; ces changemens seraient arrivés brusquement, par suite d'un dérangement subit dans la rotation de notre globe, et par conséquent de tous les climats sous l'influence du choc d'une comète. Les déplacements des pôles et de l'équateur auraient également produit le soulèvement des chaînes de montagnes qui s'étendent en lignes immenses à la surface du globe, par suite du brisement de l'écorce, sous l'influence d'une distribution nouvelle des forces centrifuge et centripète. Le nombre de ces lignes ou de ces chaînes correspondrait précisément au nombre des anciens équateurs, que l'autour trace sur l'antique surface de notre planète, de même que le nombre des terrains divers constituant les couches géologiques. Il n'est arrêté ni par le temps, puisqu'il n'assigne pas moins d'une vingtaine de millions d'années aux époques antérieures par lesquelles la terre a passé pour arriver à l'état actuel, et pendant lesquelles se sont amassées dans son sein ces immenses couches de débris organiques qui constituent nos mines de houilles et nos montagnes calcaires, ni par la considération du peu de consistance que l'on attribue aujourd'hui à la matière des comètes, persuadé qu'une simple vapeur douée d'un mouvement de 80,000 lieues à la minute, comme celle des queues de comètes, suffisait bien pour imprimer, en passant, une rude secousse à la terre, capable de changer son axe de rotation.

Telles seraient donc, si on peut dire ainsi, les fonctions de ces astres errans qui se perdent pendant tant d'années dans les profondeurs de l'espace, pour reparaitre à de longs intervalles comme des signes effrayans dans notre système; ils serviraient en quelque sorte à renouveler tous les deux ou trois millions d'années la surface des montagnes habitées, et peut-être établissent-ils ainsi quelques liens mystérieux entre les différens systèmes de l'univers.

Quant aux millions d'années que M. de Bouchepon réclame pour fonder sa théorie, on ne peut guère les lui disputer, quand on songe que des montagnes sont formées des seuls débris d'animaux microscopiques, dont chaque pouce carré ne renferme pas moins de 41 milliards d'individus, d'après les curieuses ob-

servations de M. Ehrenberg. Quelle imagination ne reculerait pas devant la supputation en temps et en nombres que suggère un pareil entassement d'infiniment petits!

Le livre que vient de publier M. de Bouchepon sur ce grand et intéressant sujet, sera lu avec d'autant plus d'empressement et de plaisir, qu'il est écrit avec esprit et que la science n'y exclut pas l'imagination.

### Astronomie.

M. Arago a rendu compte des observations faites à l'Observatoire durant l'éclipse totale de lune du 31 mai. Ainsi que la remarque en avait déjà été faite, même assez anciennement, la lune n'a pas complètement disparu; elle est restée couverte d'une lumière rougeâtre, d'un voile sanglant, pour répéter une expression que la poésie épique a consacrée. Quelle peut être la cause de ce phénomène? Les opinions ont varié à cet égard; mais il paraît aujourd'hui qu'on s'accorde à l'attribuer à la réfraction des rayons solaires dans l'atmosphère. La lune disparaît-elle tout-à-fait, l'obscurité produite par l'éclipse est-elle complète, on explique le fait en disant que les régions de l'atmosphère qui pourraient transmettre à la lune des rayons réfractés sont couvertes de nuages tout-à-fait opaques. Dans l'éclipse du 31 mai, on a saisi des variations assez brusques dans l'intensité de cette lumière rouge qui environnait le disque lunaire. Faut-il attribuer ces variations à la formation et à la disparition rapide ou instantanée des nuages atmosphériques? Selon M. Arago, le phénomène s'est présenté avec des conditions telles, qu'il paraît difficile de le subordonner dans toutes ses phases à cette unique et simple explication.

Au moment où la lune a été complètement couverte par l'ombre de la terre, on en a vu deux autres à côté de la véritable, comme si, par compensation, en l'absence de notre satellite, nous dussions être éclairés par d'autres, ses images affaiblies, mais fidèles. On sait, et l'on devinerait au besoin, que ces parasélènes sont un effet de réflexion de la lumière lunaire par des nuages circonvoisins.

Un phénomène qui a surpris M. Arago, et qu'il n'a pas tenté d'expliquer, c'est qu'en analysant avec son polariscope la lumière rougeâtre répandue sur le disque lunaire, il y a saisi des traces manifestes de polarisation. Tous ses collègues de l'Observatoire ont constaté avec lui le même fait. Les rayons lumineux ne se polarisent que lorsqu'ils sont réfléchis, sous un angle déterminé, et la lumière directe une fois réfléchie n'étant plus susceptible de se polariser, de quelle source provenait la lumière lunaire qui donnait des indices de polarisation?

C'est un problème sur lequel M. Arago a promis de revenir alors qu'il l'aura médité plus profondément, et qu'en vue de résoudre, il aura sans doute tenté quelques nouvelles expériences.

### Botanique.

Une forêt de cèdres en Algérie, telle est l'importante découverte que vient de faire, sur les hauteurs de l'Atlas, un officier français chargé de compléter l'exploration scientifique de la colonie, M. Durieu de Maisson-Neuve. Conduit par quelques indications, le capitaine Durieu, botaniste distingué, avait dirigé ses herborisations du côté de Blidah. Il étudiait la végétation de la partie de l'Atlas voisine de cette ville, lorsque sur le versant méridional de la chaîne, et par 7 à 800 mètres d'élévation, il aperçut une majestueuse forêt de cèdres s'étendant sur un espace immense. Sa joie égala sa surprise, il ne pouvait assez contempler ces arbres gigantesques. Il parcourut la forêt en tous sens, et trouva dans des ravins descendant au midi, des massifs de la plus grande beauté. Sur les flancs du mamelon ou l'oulinant, il en existe d'énormes et qui doivent être d'un âge prodigieux. Ceux-ci résistent depuis bien des siècles à des coups de vent furieux, si l'on en juge par les débris de quelques-uns des arbres les plus gros qui, par l'effet des ouragans, gisent brisés et déracinés çà et là. Plusieurs sont encore debout, mais brûlés et en partie charbonnés par l'effet de ces incendies qu'allument, vers la fin de la saison sèche, des pâtres barbares, incendies qui se propagent parfois jusqu'en ces régions élevées, et dont les torrens lumineux circulent au loin sur de vastes étendues de terrain.

En cheminant vers l'ouest, toujours à travers la forêt, M. Durieu a reconnu qu'un autre danger menace de destruction les cèdres les plus majestueux. Les montagnards auxquels les colons demandent le bois de construction nécessaire aux maisons qui s'élèvent comme par enchantement, coupent sans choix tout arbre qui se trouve à proximité, et détruisent souvent pour obtenir la plus médiocre pièce de charpente, des colosses de végétation respectés par mille tempêtes. Trouvant la matière bonne à exploiter, l'imprudente coignée des indigènes n'eût pas tardé à y causer de notables dégâts, si l'administration, avertie par M. Durieu, ne se fût hâtée de prendre des mesures pour arrêter le débilement.

Au temps même de la domination turque en Barbarie, le bois de cèdre, que les sultans de l'Europe ne soupçonnaient seulement pas y exister, était fort employé à Alger, concurremment avec les troncs de certains genevriers qui viennent assez gros dans les dunes de quelques points des côtes. On emploie surtout les branches cylindriques qui n'ont que 5 à 6 pouces de diamètre et par tronçons de quelques pieds de longueur, pour soutenir obliquement les saillies produites en dehors des maisons mauresques par la place qu'y occupe le divan, meuble indispensable dans les appartemens étroits où se plaisent les familles musulmanes. Ce sont des pièces pareilles des mêmes bois, qui servent aussi comme d'arcs-boutans entre les côtés des rues si étroites d'une ville où toutes les maisons s'appuient les unes contre les autres, et deviennent, pour ainsi dire, solidaires par le secours de ces sortes de bûches fixées en travers, d'un mur à l'autre, d'une manière si disgracieuse, mais pourtant fort motivée par la fréquence des tremblemens de terre.

Malgré les causes de destruction qui semblent menacer quelques parties des forêts de cèdre dont se couronne l'Atlas, ces forêts, convenablement aménagées, devront, loin de s'amoin-drir, s'étendre, au contraire, sur toute la haute région de notre Afrique; car telle est la facilité avec laquelle se reproduisent d'eux-mêmes les arbres précieux qui en forment l'essence, que M. Durieu vit de toutes parts et autour de lui, leur germination naissante s'étaler sur le sol en pompeuses rosettes du vert le plus suave. De plus, cet officier a démontré qu'il n'existe point deux espèces de cèdres, comme on l'avait présumé, d'après des renseignemens inexacts. On imaginait un cèdre de feuillage

obscur, comme celui qui fait époque vers le sommet du du-Roi, et un autre cèdre de feuillage argenté. On s'est hâté de publier la figure de l'un et de l'autre. La coloration des cèdres tient à diverses circonstances et principalement à la quantité d'arbres qui, sur le même tronç et sur les mêmes pentes, présentent les deux teintes fort tranchées, avec des intermédiaires. Quelques pieds, cependant, même les plus grands et, par conséquent, les plus vieux, ont que la couleur argentée d'une manière tranchante, et donnaient un aspect tout particulier. La caducité se ferait donc aussi dans le cèdre par la blancheur? Les forêts dont le mont Liban tira son antique célébrité, ont paru, ce qui, au dire des voyageurs modernes, doit être ment arriver, celles de l'Algérie, dans une partie du monde n'en avait signalé l'existence, perpétueront l'antique ainsi dire sacré, dont Salomon tira les charpentes du Jérusalem.

### Théâtre-Royal-Français

Samedi 10 août. — (Représentation N° 37.)

### LA REINE DE CHYPRE.

Grand-opéra en cinq actes, paroles de M. de St.-Georges, musique de M. Halévy.

On commencera à SEPT heures.

### DENTS D'EMAIL DIAPHANE.

M. Dentz Fils, Dentiste d'Amsterdam, 117, Reguliersgracht, vient des personnes qui désireraient le consulter tant pour la pose d'Email Diaphane, que pour le Plombage des Dents avec le Ciment et autres opérations concernant son art, qu'il sera à La Haye, au Palais National, 13 de ce mois, de 9 à 4 heures de relevée. Il descendra au Maréchal de Turenne.

### Cours des Fonds Publics

Bourse d'Amsterdam du 7 Août.

	INT.	COURS 5 août.	OUVERT.
Dette active . . . . .	3	61 1/2	61 1/2
Dito dito . . . . .	2	73	73
Dito d'Indes . . . . .	5	98 1/2	98 1/2
Dito ditto . . . . .	4	95 1/2	95 1/2
Pays-Bas . . . . .			
Syndicat . . . . .	4	99 1/2	99 1/2
Dito . . . . .	3	87 1/2	87 1/2
Société de Commerce . . . . .	4	144 1/2	144 1/2
Chemin de fer du Rhin . . . . .	4	—	—
Dito de Harlem . . . . .	—	—	—
Dito de Rotterdam . . . . .	—	—	—
Act. du lac de Harlem . . . . .	5	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1815 . . . . .	—	—	107 1/2
Dito dito 1828 & 1825 . . . . .	—	—	108 1/2
Inscript. au Grand Livre . . . . .	6	—	—
Certificats au ditto . . . . .	6	—	—
Russie . . . . .			
Dito inscriptions 1831 & 1833 . . . . .	5	—	—
Emprunt de 1840 . . . . .	4	—	90 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp. . . . .	4	—	90 1/2
Passive . . . . .	5	—	—
Espagne . . . . .			
Dette différée à Paris . . . . .	—	—	6 1/2
Deferred . . . . .	—	—	—
Ardoins . . . . .	4	—	20
Obligations Goll. & Comp. . . . .	5	—	—
Dito métalliques . . . . .	5	—	109 1/2
Dito ditto . . . . .	3	—	—
France . . . . .			
Incriptions au Grand-Livre . . . . .	3	—	—
Pologne . . . . .			
Actions 1836 . . . . .	—	—	—
Emprunt à Londres 1839 . . . . .	—	—	81
Id. id. 1843 . . . . .	—	—	—
Brésil . . . . .			
Id. id. 1843 . . . . .	—	—	—
Portugal . . . . .			
Obligations à Londres . . . . .	2 1/2	42 1/2	42 1/2

Nos fonds nationaux étaient plus fermes aujourd'hui. A l'ouverture de la bourse les Ardoins étaient très-faibles; mais ces achats qui se sont opérés les ont rendus plus fermes. Il s'est manifesté une grande activité en fonds Portugais au cours de la Bourse; prêt à garantie 3%; prol. 3%; escompte 2%. Derniers prix à 5 heures: 2 1/2% 61 1/2; Société de Commerce 24 1/2; doins 20 1/2.

### Bourse de Paris du 6 Août.

	INT.	COURS 3 août.	OUVERT.
France . . . . .			
Cinq pour cent . . . . .	—	—	120 70
Trois pour cent . . . . .	—	—	81 50
Emprunt Ardoins . . . . .	—	—	30
Auc. différé . . . . .	—	—	—
Espagne . . . . .			
Nouv. dito . . . . .	—	—	—
Passive . . . . .	—	—	—
Naples . . . . .			
Certificats Falconet . . . . .	—	—	98 95
Pays-Bas . . . . .			
Dette active . . . . .	2 1/2	—	—
Dito active . . . . .	5	—	103 1/2
Dito . . . . .	3	—	—
Belgique . . . . .			
Banque belge . . . . .	—	—	675 00
États-Unis . . . . .			
Obligations de la Banque . . . . .	—	—	—

L'article du Journal des Débats sur le Maroc étant plus rassurant, les spéculateurs se sont empressés de racheter les rentes vendues hier, ce qui a produit une amélioration de 20 c. depuis hier. Les rentes ont été fort animées. Les fonds belges sont mieux. L'emprunt romain n'a pas varié. Le Naples a gagné. Les fonds Espagnols sans affaires sont comme hier, également sans variation — restés à 43.

### Bourse d'Anvers du 7 Août.

Métalliques, 5% ». — Naples, 5% ». — Ardoins, 5% ». Dette différée ancien, ». — Passive, 5% ». — Lots de Hesse, 67 1/2 ». après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, sans variation. — Coupons, 24 1/2.

### Bourse de Londres du 6 Août.

3% Cons. 99 1/2. — 2 1/2% Holl., 61 1/2. — 5% ». — 5% 104 1/2. Emp. ». — 4% id. ». — Esp. 5% 22 1/2. — Id. 3% ». — 43, 44. — Id. (ouv. 5% ». — Russes, ».

### Bourse de Vienne du 31 Juillet.

Métalliques, 5% 110 1/2. — Dito, 4% 100 1/2. — Dito, 3% 100 1/2. de 1834, 150. — Actions de la Banque 1602.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Laga Nieuwe. Dépôt-général à Amsterdam chez M. SCHOONHUYSEN, Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. VAN RYEN SPONCK.